UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA REFORME

SERVICE D'INFORMATION ET D'AIDE A L'ORIENTATION

SIAO

LE CONTRAT DE PERFORMANCE DE L'UCAD EN BREF

Présentation du Contrat De Performance de l'UCAD

Le Sénégal a l'ambition de faire partie du lot des pays émergents à l'horizon 2015-2020. Grâce à une politique cohérente et volontariste de développement des ressources humaines, il vise la promotion de son potentiel humain par le développement des savoirs, en particulier dans les domaines des sciences et de la technologie. Il s'agit, pour les pouvoirs publics, de mettre en place des stratégies pour permettre aux établissements d'enseignement supérieur du Sénégal de se réaliser pleinement et efficacement.
Pour permettre aux universités de remplir plus efficacement leurs missions, le Gouvernement a décidé de leur donner des moyens financiers, mais sur une base contractuelle.

Dans le cadre de cette contractualisation, l'UCAD a mené des négociations avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche à partir de son plan stratégique où elle a défini ses objectifs. Les négociations ont abouti au présent contrat de performance qui définit les actions auxquelles s'engage l'UCAD et les moyens que promet le Gouvernement.

1. Les engagements de l'UCAD

Pour le présent contrat, l'Université Cheikh Anta Diop (**UCAD**) a choisi d'améliorer ses performances en ciblant cinq objectifs qui sont l'amélioration de l'efficacité interne, l'utilisation des technologies de l'information dans les stratégies pédagogiques, le renforcement des liens avec le monde du travail, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'amélioration de la qualité de la gouvernance.

2. Les engagements du Gouvernement

Le Gouvernement soutiendra l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dans la réalisation de ses projets et des engagements qui font partie du présent contrat de performance.

3. Amélioration de l'efficacité interne

Le SIAO inscrit son action dans le cadre de l'efficacité interne.

3.1 Justificatifs

Le problème d'efficacité interne se pose surtout dans le premier cycle des facultés. Ce cycle est caractérisé par :

- **Une surcharge des effectifs : 70% des étudiants sont dans ce cycle ;**
- **des taux d'échec élevés aux examens : 70 et 85% selon les facultés ;**
- **des taux d'absence élevés aux examens : 20 et 35% selon les facultés ;**
- **un fort taux de redoublants : 40% des étudiants du premier cycle sont des redoublants ;**
- **un faible taux d'étudiants qui terminent le premier cycle sans redoubler : 5 à 10 % selon les facultés.**

L'UCAD se caractérise par une surcharge des effectifs au premier cycle et des taux d'échec élevés aux examens. Cela est dû, entre autres, à la faiblesse de l'encadrement et à l'absence d'un **système d'information et d'aide à l'orientation des futurs étudiants.** C'est ce qui ressort de l'analyse diagnostic réalisée à la demande des autorités de l'UCAD. C'est dans ce contexte que la Banque mondiale a décidé d'appuyer le gouvernement du Sénégal à améliorer la qualité et la gouvernance dans l'enseignement supérieur.

3.2 Stratégies et actions

Dans le but d'améliorer son efficacité interne, c'est-à-dire d'accroître le taux de réussite de ses étudiants dans le premier cycle, l'UCAD s'est dotée de cinq stratégies :

Stratégie 1 : Amélioration de l'encadrement des étudiants

Action 1 : Appui de la DER pour la mise en œuvre de la réforme LMD

Pour améliorer l'encadrement des nouveaux étudiants, l'UCAD a mis en place un **système d'information et d'aide à l'orientation des futurs étudiants**. Le Service d'orientation et de conseil les aidera à bien :

- **choisir leur programme** d'étude ;
- développer des **méthodes de travail** efficaces ;
- **s'intégrer au milieu universitaire**.
-

PLAN D'ACTION DU CONTRAT DE PERFORMANCE DE L'UCAD 2012 / 2016

OBJECTIFS	STRATEGIES	ACTIONS
1. Amélioration de l'efficacité interne	**S1** Amélioration de l'encadrement des étudiants	**A1** Appui à la DER pour la mise en place de la réforme LMD
		A2 Mettre sur un service de tutorat des étudiants
	S2 Amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage	**A3** Equiper les amphithéâtres d'un dispositif de circuit fermé de télévision numérique
		A4 mettre à la disposition des étudiants divers supports de cours multimédia et de terminaux d'accès.
	S3 Promotion de la pédagogie universitaire	**A5** Assurer une formation initiale en pédagogie pour les enseignants à recruter
		A6 Améliorer le système de suivi des étudiants en cours de formation et d'évaluation
	S4 Régulation des flux d'élèves à l'entrée dans les facultés	**A7** Mettre en place des dispositifs de sélection des candidats à l'entrée dans les facultés sur la base des critères d'excellence et de nombre de place disponibles
	S5 Optimisation de l'accès aux ressources documentaires	**A8** Améliorer les services de l'UCAD à travers le service commun de documentation par la généralisation de l'accès direct aux ressources et par la mise en œuvre des actions de formation des étudiants à la recherche documentaire
2. Utilisation des technologies de l'information dans les stratégies pédagogiques	**S6** Formation et perfectionnement des enseignants dans l'utilisation des TIC	**A9** Mettre en place un Centre de Ressources technologique et pédagogique (CRTP)
		A10 Organiser des missions de formation des enseignants à la maîtrise des technologies éducatives
	S7 Equipement de certains locaux en matériel informatique	**A11** Achat d'équipements informatiques
		A12 Acquisition d'ordinateurs personnels pour les étudiants
3. Renforcement des liens avec le monde du travail.	**S8** Augmentation du nombre de filières professionnalisantes	**A13** Equiper les filières professionnalisantes et associer les professionnels à l'élaboration des programmes et aux activités d'enseignement apprentissage
		A14 Mettre en place des bureaux de relation avec les entreprises (BLUE)
4. Amélioration de la qualité de l'enseignement.	**S9** Renforcer les capacités des enseignants afin de développer l'offre de formation selon le format LMD	**A15** Former les enseignants selon les exigences du LMD
	S10 Mettre en place une cellule interne d'assurance qualité	**A16** Nommer les membres de la cellule et en assurer le fonctionnement
	S11 Relever le niveau des plateaux techniques des établissements	**A17** Achat d'équipements et de matériel de travaux pratiques
	S12 Enrichissement de l'offre de formation	**A18** Offrir un Master interdisciplinaire « Genre et consolidation de la paix » à la Faculté des Sciences juridiques et politiques.
5. Amélioration de la gouvernance.	**S13** Améliorer la communication interne et externe due l'UCAD	**A19** Organiser des conférences, des séminaires et diffuser des informations
	S14 Améliorer le système de la gestion financière et administrative	**A20** Elaborer et appliquer des manuels de procédures
		A21 Mettre en place un système d'information de gestion intégré
		A22 Mettre en place une Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) moderne
		A23 Auditer les postes et les procédures et en tirer les conséquences
		A24 Amélioration des procédures de mobilisation des ressources propres
		A25 Mettre en place une équipe de coordination et de gestion du CDP
	S15 Renforcer les capacités des PATS dans la gestion du CDP et du	**A26** Organiser des actions de formation du personnel impliqué dans la gestion du CDP et du système LMD.

	système LMD	

Source : ***Contrat De Performance 2012 – 2016 / UCAD***